

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

**DÉLIBÉRATION n° 2014/06/24-07**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 24 juin 2014, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,  
**Vu** les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**DÉCIDE :**

**OBJET : Autorisation d'indemnisation des sujets  
d'expérimentation dans le cadre de recherches scientifiques  
sous forme de tickets services pour le laboratoire NORT**

Le conseil d'administration approuve la demande d'autorisation d'indemnisation des sujets d'expérimentation en «tickets services» dans le cadre de recherches menées au sein du laboratoire NORT.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 30  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 24 juin 2014

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille

